

Quand la détention rime avec respect et bien-être de l'animal. Les bons exemples existent également dans le canton de Neuchâtel. Le SCAV encourage et salue le travail des propriétaires et des agriculteurs soucieux de la santé et du bien-être de leurs animaux



Une porcherie récemment construite répondant aux exigences de l'ordonnance sur la protection des animaux. Elle dispose d'une bonne luminosité, d'une aire de repos pourvue d'une litière propre et suffisante ainsi que des emplacements de défécation (caillebotis). Les porcs sont des animaux propres qui apprécient de telles conditions de détention.

La litière est essentielle pour le bien-être des porcs. Elle est importante pour l'aire de repos mais elle représente également un moyen d'occupation pour les porcs qui, naturellement, ont besoin de fouir et creuser le sol pour manger.



De belles queues en forme de tire-bouchon. Le cannibalisme n'a pas sa place dans cette porcherie où l'occupation et les conditions de détention sont conformes au bien-être des animaux.

Voilà une porcherie qui, en plus de la paille hachée, offre la possibilité aux cochons de s'occuper et jouer avec une balle un peu particulière ! Bien que ce type d'occupation ne soit pas exigé par la législation, il représente une plus-value pour les porcs.



Les porcs sont des animaux sociaux qui ont besoin de contacts entre eux. Ils aiment dormir les uns contre les autres quand le climat de la porcherie est adapté et que l'aire de repos y est confortable.